

# CONVERGENCES

*Toute une vie de vols effroyables, non plus à main armée, comme les nobles aventuriers de jadis, mais en correct bandit moderne, au clair soleil de la Bourse, dans la poche du pauvre monde crédule, parmi les effondrements et la mort." - Emile Zola*

N°25 - mars 2009 - Directrice de la publication : L. JEAN - 62, Sixième Avenue 60260 LAMORLAYE

## À l'école citoyenne !

**Café citoyen**, le samedi 4 avril à partir de 15 heures au Foyer Culturel sur le thème de **l'école** :

### Parlons de l'école.

**Abordons ensemble** des questions essentielles pour l'avenir de nos enfants. Toutes vos questions. Et celles-ci :

- Que penser des nouveaux rythmes scolaires ?
- Les RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté) en sursis : pour combien de temps ? À quoi servent-ils ? **Pourquoi le gouvernement prévoit-il la suppression de 3000 postes RASED ?**
- Le soutien scolaire ?
- **Pourquoi les enseignants sont-ils inquiets** et manifestent-ils ? Les raisons de leur ras le bol
- L'organisation de l'accueil pendant les jours de grèves : problème de sécurité ? Quelle influence sur la mobilisation des enseignants ?
- Décisions locales : études dirigées ; garderie... Qui en profite ? Quel impact sur l'activité périscolaire du Centre social ?

*Reprenons ensemble le contrôle sur ces sujets !*

Sous couvert de traiter du budget, le dernier Conseil municipal du 27 mars a surtout été l'occasion d'une **bataille souterraine** entre conseillers de la majorité : rendus à leur indépendance par la décision de voter à bulletin secret, quelques uns ont voté contre l'augmentation des taux des impôts locaux et contre le budget. Pour notre part :

- nous avons voté **CONTRE l'augmentation des taux des impôts**

**locaux** : depuis que nous sommes élus (en 2001), nous demandons qu'on utilise tous les moyens existant pour alléger la charge de la taxe d'habitation sur les ménages les plus modestes sans être écoutés ; il était touchant d'entendre la majorité d'hier s'émouvoir sur les difficultés des gens alors qu'elle a opposé un refus de principe (repris par la nouvelle majorité) à notre demande !

- nous avons voté **BLANC sur le budget** : non pas parce que nous nous désintéressons de ce budget mais parce que nous n'avons pas voulu nous associer à une querelle interne à la majorité ; querelle dans laquelle les minorités de droite croient trouver un moyen d'exister et qui sait... de reprendre la main. Car le vrai débat était bien ailleurs ! Voter pour, c'était soutenir le maire contre 2 de ses adjoints auxquels il reproche des faits graves. Voter contre, c'était soutenir, contre le maire, ces 2 adjoints qui se défendent énergiquement de toute faute...

Nous refusons d'être instrumentalisés ! C'est après en avoir longuement débattu entre nous que nous avons défini notre position : **rien ne nous incite à faire plus confiance à une partie des élus de droite qu'à une autre !**

\*\*\* 27 mars \*\*\*  
Éternel classique  
La droite de  
Lamorlaye se donne en  
spectacle ...

... et appelle  
F. Mitterrand  
à la rescousse !



*Suite page suivante*

Même s'ils découvrent tardivement qu'un impôt local qui ne tient pas compte des revenus est injuste ! Même s'ils évoquent avec beaucoup de conviction les difficultés des gens !

Pour mémoire voici les résultats de ces 2 votes : sur les taux des impôts locaux, 15 pour, 14 contre ; sur le budget, 15 pour, 12 contre, 2 blanc. Il y a donc outre les 5 élus minoritaires et

les 3 conseillers directement impliqués, tous UMP et/ou Nouveau Centre, **4 autres élus**, également de droite, qui ont trouvé dans le vote à bulletin secret le « courage » de s'opposer à la politique du maire ou tout simplement, au maire ...

**Quand 4 élus de la majorité osent désobéir !**

## *Conseil municipal du 27 mars : extraits choisis*

### **Dans le budget, on approuve :**

la politique de **primes** mise en place, grâce à nos interventions répétées, pour les **employés du CCAS** ; l'**embauche** d'un **spécialiste en politique familiale et sociale** ; la **sauvegarde de la maison rue du Vieux Château** et la **chapelle Saint Vaast**.

### **Dans le budget, on refuse :**

un parking rue Blanche ; une étude prématurée pour une nouvelle école, la réparation du pont de la route des Princes entièrement à nos frais ; et surtout : l'absence de projet concret pour le logement social !

### **L'usine de méthanisation**

La localisation de l'usine de méthanisation qui doit être alimentée par une noria de camions chargés du fumier des chevaux de nos entraîneurs est en discussion ! On la croyait fixée au Mont de Pô mais on apprend qu'elle sera peut-être dans la zone hippique (logique), ou dans la ZAET, ou à la place de la station d'épuration ! C'est-à-dire route de la Seigneurie où la circulation est déjà très importante, dans un quartier où il y a beaucoup d'habitations et où on nous promet (?) des logements sociaux ... Cette hypothèse (nous espérons qu'elle ne sera pas retenue) est choquante ! Comme il est choquant de n'avoir été informés que par une indiscretion ou la levée de boucliers des entraîneurs.

### **Les taux des impôts locaux : une hausse inutile !**

La majorité a décidé de relever l'ensemble des taux alors que :

- par la prise en compte des résultats du dernier recensement de 2006, nous allons recevoir de l'Etat une DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) plus importante : **nous sommes officiellement 9190 habitants** (contre 8101 en 1999) : la DGF sera donc en 2009 de 1466900€ contre 1310000€ en 2008.
- les bases locatives vont augmenter de 2,5% (décision du Parlement) !
- le conseil général ajoute 10% aux subventions qu'il accordera aux communes

### **Deux adjoints en délicatesse !**

Le retrait de délégation à deux adjoints doit être validé (ou pas) par le Conseil municipal : depuis le 23 février (date officielle du retrait) nous en sommes à notre 2<sup>ème</sup> Conseil : pourtant ce point n'est toujours pas à l'ordre du jour !

### **Parc Naturel Régional**

Le PNR est un acteur important sur notre territoire ; nous demandons à être informés sur les avis qu'il est amené à formuler : - sur l'aire des gens du voyage : avis favorable avec réserves ; lesquelles ? - sur une canalisation du Sictaub passant dans le Bois Bonnet : avis donné ; lequel ?

## Le contrat éducatif local (CEL) : ... ou la bataille inattendue... et perdue

Camouflée derrière une idée généreuse (mixité sociale dans l'accès aux activités culturelles et sportives) la majorité nous a présenté un **outil de guerre contre le Centre social** : réduire peu à peu son champ d'action semble être une préoccupation constante ! Le public potentiel du Contrat éducatif local (CEL), ce sont les usagers du périscolaire ; ses objectifs affichés sont bien dans l'esprit du

**L'outil de guerre  
contre le Centre  
Social !**

Centre social ; sauf que pour aider à la mixité sociale (nous on préfère, dans ce contexte, dire « **lutter contre les inégalités** ») le Centre social applique un principe de base des Caisses d'Allocations Familiales : les tarifs adaptés aux revenus !

### Lamorlaye, une commune nécessaire ...

La majorité n'hésite pas à présenter en Conseil municipal un tableau caricatural de Lamorlaye qui justifierait presque un classement en ZEP ! Et s'en « excuse » en disant qu'il s'agit d'obtenir des subventions : subventions qui sont destinées à des villes bien plus en difficulté ! On nous propose donc une sorte de **détournement de subventions** ! Pas très citoyen ! Lamorlaye a besoin de développer des actions de solidarité et nous sommes demandeurs ! Mais avec des moyens correspondant à notre réalité sociale !

### Quand la Mairie, avec des intentions louables, monte un projet quasi-discriminatoire !

La municipalité est persuadée que le « brassage social inter-quartier est très difficile ». Donc

plutôt que d'aider les enfants de milieux moins favorisés à pratiquer des activités avec des enfants venant de milieux plus aisés, elle va les isoler dans des sessions particulières. Qui ? Comment ? Cela, on ne le sait pas encore ... Mais ce sera sur une période de quatre mois. Les gamins plus riches feront eux des activités toute l'année ... Quand on interroge les associations, on constate que seules quelques unes ont eu l'heur d'être contactées. Le CEL, véritable « usine à gaz » referra ce que d'autres associations font déjà.

### La mairie nous catalogue !

Et surtout elle exprime des idées inacceptables ; citons, entre autres perles, cette phrase que vous n'avez pas lue dans le bulletin municipal de mars mais qui était dans le dossier remis aux conseillers : « **points forts \* : milieu socio culturel assez riche dans le domaine du Lys, pauvre dans les quartiers de la Montagne, les Bihaunes...** » ou encore (et c'est toujours la majorité qui écrit) : « **Lamorlaye comprend 3 types de population : la population autochtone \*\*, le domaine du Lys (pilotes, cadres supérieurs...), les logements sociaux, le quartier Plein Soleil (mixité sociale), monde du cheval (cavaliers d'entraînement) » !**

On veut faire de la **mixité sociale** : mais elle existe déjà à l'école par le jeu de la carte scolaire, au collège puisqu'il concerne toute la ville, au **Centre social** qui adapte ses tarifs aux revenus...

On va proposer des activités sur 4 mois : et après que feront les enfants ?

**Voilà pourquoi nous avons voté contre** ce projet qui a été présenté au Conseil municipal du 27 février.

\* quand la supposée pauvreté socio-culturelle d'un quartier est classée « point fort » ...

\*\* ah! Comme tout ceci fleure bon l'Expo Universelle de 1900 ou alors l'Expo Coloniale de 1931 ?

## Résultats des Comités de quartier et Comité des commerçants

Pour les Comités de quartier : Lucienne Jean est élue dans le quartier du Lys et Hervé Moula dans le quartier Le Haras du Coq - Les Marais - La Seigneurie. Dans les autres quartiers, nous avons déjà des représentants

élus en tant que citoyens.

Pour le Comité des commerçants : Lucienne Jean.

Nous participerons activement à la vie des Comités.

## La scolarisation des enfants des gens du voyage

Depuis Noël, nous essayons d'agir pour la scolarisation de leurs enfants ! Aujourd'hui l'aire d'accueil provisoire au-dessus de la rue des Carrières est abandonnée. Quelques semaines avant, une autre aire qui a été « déménagée » par les gendarmes ! Une dizaine d'enfants ont été scolarisés à Gouvieux : vont-ils encore à l'école ?

Les contacts que nous avons noués avec des familles et avec une responsable de l'inspection académique nous ont convaincu qu'il faut agir avec les parents (surtout les mamans) pour les convaincre de confier leurs enfants à l'école communale et pour les aider, par l'alphabétisation des adultes, à mieux suivre la scolarisation de leurs enfants. Il faudrait créer une association, fondée sur ces objectifs, avec des gens du voyage : nous y réfléchissons et nous pourrions en discuter à notre café citoyen du 4 avril...

### La Crise, on y est !

**Avec**, ou plus précisément sans, les emplois : ils dégringolent en masse et tout près de chez nous (les **Conti** à Clairoux !);

**Avec**, ou plus précisément sans, le pouvoir d'achat : moins que le minimum pour beaucoup de gens ;

**Avec** surtout la rage devant les rafle-tout sans honte ni vergogne qui s'octroient des primes d'arrivée (!), des primes de départ, des stock options, et des salaires tout bonnement **INDECENTS !**

Alors ce qui a fait marcher **plus de 3 millions de manifestants le 19 mars**, c'est un profond sentiment d'injustice et de manque de respect. **Et nous sommes totalement solidaires.**

### 7000 visiteurs sur notre blog.

On y soutient les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté—RASED (vous pouvez y signer la pétition !), on y donne les **dates des prochaines mobilisations**, notamment pour les droits des **Sans-papier**. Prochaine mobilisation du Cercle du Silence en faveur des Sans-papier le **30 avril à 18h00, Gare de Creil**.

Le CACGL se réunit régulièrement le **mercredi** qui précède un conseil municipal pour étudier l'ordre du jour et préparer ensemble nos positions d'élus : venez donc nous donner votre point de vue !

#### CACGL — Lamorlaye Autrement

- site web : <http://cacgl.free.fr>
- blog : <http://lamorlaye-autrement.blogspot.com>
- pour nous contacter par courriel : [cacgl@free.fr](mailto:cacgl@free.fr)
- Téléphone : 06 22 05 42 36

Permanences en mairie le samedi de 10h00 à 11h00

#### SOUTENEZ LE CACGL !

Envoyez votre adhésion (20€ à régler par chèque à l'ordre du CACGL) à  
Pierrette Camus, 3 allée des Cerfs -60260  
LAMORLAYE

Imprimé par nos soins